

# La Place

Magazine d'information  
**Commune de Salvan**

**24**

Numéro 5 / Novembre 2020

<i>Jubilé</i>	
<b>75 ans pour la fanfare</b>	<b>6</b>
<i>Travaux</i>	
<b>Des digues pour plus de sécurité</b>	<b>10</b>
<i>Parc naturel régional</i>	
<b>Appel à projets lancé</b>	<b>12-13</b>



# Des exemples, juste au détour d'un chemin

Par Véronique Revaz, conseillère



La rentrée scolaire du 17 août 2020 ne fut pas comme les autres. D'abord car ils étaient 111 enfants sous le préau pour ce premier jour d'école. Jamais, dans un passé récent, ils n'avaient été aussi nombreux. Ensuite, Covid-19 oblige, il a fallu rendre cet événement plus individuel et moins convivial que d'habitude: pas de rassemblement, pas d'accueil officiel, un minimum d'échanges. Quel paradoxe!

Jamais autant d'enfants et un encouragement insistant à la distanciation sociale... C'est peut-être bien là le principal défi de la période que nous vivons actuellement: comment rester à bonne distance les uns des autres, éviter les embrassades, fuir les rassemblements sociaux sans effriter la solidarité, tomber dans l'individualisme, le repli sur soi voire l'isolement. Et tout cela sur la durée!

Et si, obligés un peu malgré nous à rester dans nos foyers, abandonnant nos idées de voyages lointains et renonçant aux grandes manifestations qui de toute façon sont annulées les unes après les autres, nous redécouvrons notre environnement naturel et humain?

Soigner nos liens familiaux et communautaires, le milieu naturel et bâti qui s'étend juste devant nos portes, ne serait-ce pas une façon d'apporter notre petite pierre à l'édifice de la lutte contre la perte du lien social et la chute de la biodiversité dans le monde? Une manière aussi de mobiliser nos forces, de développer notre empathie et d'éviter un sentiment d'impuissance et de désillusion?

Merci à toutes les personnes qui œuvrent à embellir les liens sociaux et à préserver l'environnement dans lequel nous vivons, pour le bien-être de notre communauté. Les exemples à suivre ne se trouvent pas toujours dans les médias mais parfois juste au détour d'un chemin de mon village.



**«Et si nous redécouvrons  
notre environnement  
naturel et humain ?»**

# Assemblée bourgeoisiale et Assemblée primaire communale

Les deux assemblées sont reportées à une date ultérieure,  
qui vous sera communiquée prochainement.

Les ordres du jour ci-dessous sont sujets à modifications.

## Ordre du jour

### Assemblée bourgeoisiale

1. Procès-verbal
2. Nomination des scrutateurs
3. Budget de la Bourgeoisie,  
exercice 2021 et planification  
financière 2022-2024
4. Approbation du budget 2021  
de la Bourgeoisie
5. Divers

Nous rappelons que seuls les bourgeois  
ont un droit de vote lors de cette  
assemblée.

## Ordre du jour

### Assemblée primaire communale

1. Procès-verbal
2. Nomination des scrutateurs
3. Décisions fiscales et impôts 2021
4. Retour des concessions de Salanfe
5. Budget de la Commune 2021  
et planification financière 2022-2024
6. Approbation du budget 2021  
de la Commune
7. Divers

## Nous invitons les citoyens à être présents aux deux assemblées.

Les fascicules des budgets 2021 peuvent être consultés durant le délai légal et pendant les heures d'ouverture auprès de l'Administration communale.

### Chiffres clés 2019

Marge d'autofinancement	600'125,80
Fortune nette	4'475'977,75
Dettes/habitant	12'901.-
Subventions Magic Pass (95 x 200.-)	19'000.-
Nombre d'habitants	1416

# Ne relâchons pas nos efforts!

A la suite des décisions prises par le Canton le 4 novembre 2020, nous vous informons des mesures en vigueur sur l'ensemble du territoire communal. Merci à chacune et chacun de les appliquer comme il se doit.

<b>Administration communale</b>	<b>Ouverte</b> Port du masque obligatoire	<b>Aires de pique-nique, parcs, jardins d'enfants</b>	Rassemblements de <b>plus de 10 personnes interdits</b>
<b>Ecole obligatoire</b>	<b>Ouverte</b> Port du masque obligatoire pour les adultes et enfants dès 12 ans	<b>Cérémonies religieuses</b>	<b>Pas de messe</b> Possibilité de recevoir la communion
<b>Crèche Nursérie UAPE</b>	<b>Ouvertes</b> Port du masque obligatoire pour les adultes et enfants dès 12 ans	<b>Toute autre boutique et établissement de service (poste)</b>	<b>Ouverts</b> Masque obligatoire
<b>Travaux publics Services techniques communaux</b>	Poursuite du travail normal en respectant les directives de l'OFSP	<b>Construction Industrie</b>	Poursuite du travail normal en respectant les directives de l'OFSP
<b>Déchetterie</b>	<b>Ouverte</b> Maximum 3 véhicules à l'intérieur	<b>Mont-Blanc Express</b>	<b>Masque obligatoire</b> dans les trains et sur les quais
<b>Restaurants Tea-room</b>	<b>Fermés</b>	<b>Événements dans la commune et dans les locaux communaux</b>	<b>Maximum 10 personnes</b> Interdiction des sports de contact (football, hockey, etc.) Port du masque en tout temps
<b>Hôtels / B&amp;B</b>	<b>Ouverts</b> Restaurants réservés aux clients de l'établissement	<b>Home St-Jacques et Ottanel</b>	<b>Pas de visite</b> sauf cas de rigueur
<b>Magasin d'alimentation (Salvan/ Les Marécottes)</b>	<b>Ouvert</b> Port du masque obligatoire	<b>Office du tourisme, accueil TMR</b>	<b>Masque obligatoire</b>
<b>Bar</b>	<b>Fermé</b>	<b>Bibliothèque</b>	<b>Fermée</b>

**i** Retrouvez les dernières mises à jour sur le site [www.salvan.ch](http://www.salvan.ch), rubrique News

Etat des mesures au 15.11.2020

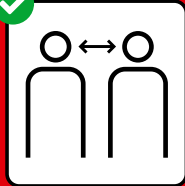
VOICI COMMENT  
NOUS PROTÉGER.

# STOP CORONA

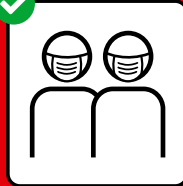
Actualisé au 29.10.2020



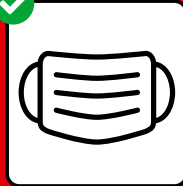
Rencontrer moins de personnes.



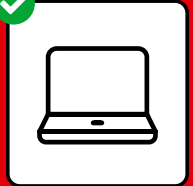
Garder ses distances.



Masque obligatoire si on ne peut pas garder ses distances.



Masque obligatoire dans les espaces publics intérieurs et extérieurs et dans les transports publics.



Travailler à domicile si possible.



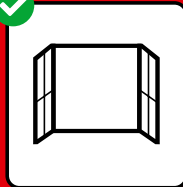
Se laver soigneusement les mains.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Ne pas se serrer la main.



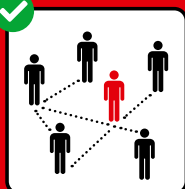
Aérer plusieurs fois par jour.



Manifestations : publiques max. 50 pers. privées max. 10 pers. Rassemblements dans l'espace public max. 15 pers.



En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.



Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.



Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.



Test positif : isolement. Contact avec une personne testée positive : quarantaine.



Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)

Règles plus strictes dans certains cantons



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Application SwissCovid  
Download

## Un jubilé hélas gâché par le virus

La crise sanitaire a eu raison de nombreuses activités de la Fanfare Municipale de Salvan. Rageant pour une société qui fête, cette année, ses 75 ans d'existence. Mais il en faut plus pour atteindre le moral des troupes.

Salvan et sa Fanfare Municipale, c'est une longue histoire d'amour qui dure depuis septante-cinq ans précisément, après un coup de foudre en 1945. En cette année 2020, la société, présidée par Julien Fournier, notre soliste et œnologue réputé, et dirigée avec brio par Daniëla Luisier, aurait dû fêter en grande pompe ses noces d'albâtre. Du symbole, il ne restera que la couleur... Car blanche fut la saison musicale du fleuron de notre vie associative en cette année de pandémie de Covid-19: pas de 75<sup>e</sup> concert annuel, ni de participation, régulièrement primées d'ailleurs, aux festivals

du printemps. Quant au traditionnel camp d'été pour les jeunes musiciens, il a été annulé, tout comme les célébrations de la Fête-Dieu et de la Fête patronale de Salvan.

Et pourtant, la saison avait parfaitement débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2019 avec une prestation remarquable lors de l'inauguration du clocher de l'église de Salvan. S'en étaient suivis la mise sur pied et l'animation du Marché de Noël et le traditionnel loto des Fêtes. Cet élan a hélas été stoppé net le 16 mars dernier.



La Fanfare Municipale, dans ses beaux costumes bleu et rouge inaugurés en 2016.

## En mode solidarité

Loin de baisser les bras, la Fanfare Municipale a su relever d'autres défis pour continuer à apporter de la musique dans notre quotidien. Elle a ainsi fait preuve de solidarité en s'engageant auprès des « fanfares au balcon » et ce durant onze semaines. La mention de l'assiduité revient à Olivier Cergneux, qui a tenu jusqu'au bout!

Sa participation au 1<sup>er</sup> août en mode tradition d'autrefois, avec diane dès 6h30 dans les villages et productions dès 16h30 devant les établissements publics, est à saluer. Un grand bravo aux musiciens qui ont littéralement mouillé la chemise.

Aux 45 membres actifs et à la quinzaine d'élèves de l'école de musique, nous ne pouvons donc que souhaiter une reprise rapide de leurs activités. Nous nous réjouissons de les retrouver très vite!

**i Contact** Julien Fournier, 078 827 98 08

## Brèves

### Simon Gabioud primé aux Diablerets

Le film documentaire « Paysan du ciel » de Simon Gabioud consacré à Jean-Marc Gabioud et à l'alpage d'Emaney (voir *La Place 24* n°4) a remporté le prix du public à l'occasion du FIFAD 2020, le Festival international du film alpin des Diablerets. Nos vives félicitations pour ces dix minutes de pur bonheur à voir ou à revoir sur la chaîne YouTube du journal *Le Temps*.

### Volailles: recensement obligatoire

L'Etat du Valais met à disposition des détenteurs de volailles un nouveau système d'enregistrement en ligne, simple et facile d'accès. Cet enregistrement est obligatoire! Il est important pour la prévention et la gestion de maladies comme la grippe aviaire, ainsi que pour la protection des animaux.

**i** [geo.vs.ch/volaille](http://geo.vs.ch/volaille)

# Commission culturelle / Agenda

*La situation sanitaire décidera de la tenue ou non de ces différents événements.*

<b>du 28 novembre au 3 janvier 2021</b>	<b>Expo d'hiver</b> , Galerie des Combles (maison de Commune) – Lauriane Buro
<b>6 décembre</b>	<b>Concert</b> d'Estelle Revaz (salle polyvalente)
<b>20 décembre En 2021: 31 janvier, 14 mars et 2 mai</b>	<b>DVD-Club</b> (salle José Giovanni, La Place) – <i>Que la montagne est belle!</i>
<b>du 6 février au 7 mars 2021</b>	<b>Expo de printemps</b> , Galerie des Combles (maison de Commune) – Olivier Dumoulin

**i** Infos complémentaires sur [www.salvan.ch](http://www.salvan.ch)

# Des lieux de rencontres sans frontière

La Fondation Saint-Jacques gère les deux EMS du district de Saint-Maurice. Le Foyer Ottanel, à Vernayaz, accueille actuellement quatre retraités salvanins.

Les personnes âgées du district de Saint-Maurice bénéficient de deux établissements médico-sociaux pour passer leurs vieux jours, en toute sérénité et bien entourées. Ces établissements font partie de la Fondation Saint-Jacques, créée à l'initiative du préfet Roger Udriot en 1987. Le Foyer Saint-Jacques de Saint-Maurice (63 lits) fêtera ses 30 ans l'an prochain. Ouvert au printemps 2010 et agrandi en 2014, le Foyer Ottanel de Vernayaz complète l'offre (60 lits). Les résidents du district y sont admis prioritairement. Fin septembre, seuls trois résidents provenaient d'une autre région. Quatre venaient de Salvan.

Le Foyer Ottanel permet d'offrir une réelle proximité pour les habitants de la vallée du Trient. A l'instar de celui de Saint-Maurice, l'établissement se situe à proximité des écoles primaires et à deux pas d'une gare, en l'occurrence celle du Martigny-Châtelard. Le Foyer propose 44 chambres à un lit (dont quatre pour de courts séjours), deux chambres à deux lits et une unité psycho-gériatrique intitulée l'Intemporel (12 chambres à un lit).

## Rarement seul(e)

Pour le directeur de la Fondation, Guy Schnorhk, Ottanel est un lieu de rencontres sans frontière. «Lorsqu'un Salvanin visite le foyer, il ne va pas seulement voir son proche, mais fait le

tour de ses concitoyens.» Pour certains retraités de Vernayaz, la cafétéria a remplacé le bistrot. Ils préfèrent venir boire un café à l'EMS, dans une ambiance chaleureuse.

Ces réunions ne sont pas les seules à rythmer les journées des pensionnaires. «A l'exception du dimanche, nous mettons sur pied, matins et après-midis – et sans jamais rien imposer –, des animations ludiques», rappelle le directeur. Trois messes à Saint-Jacques et deux à Ottanel sont organisées chaque semaine. Des animations intergénérationnelles ont lieu plusieurs fois par an.

## Plus tard, moins longtemps

L'âge d'entrée en EMS avoisine 85 ans. «Aujourd'hui, on y vient parce que l'on doit et pas parce que l'on veut», image notre interlocuteur. «Un résident y demeure moins longtemps que par le passé, en moyenne entre deux ans et demi et trois ans. A contrario, il souffre souvent de troubles cognitifs (pertes de mémoire).» La forme physique de nos aînés, le développement des soins à domicile, une aide au ménage et la possibilité d'effectuer de courts séjours en EMS pour soulager les proches aidants et/ou pour habituer un aîné à son futur emménagement, ont permis de différer ces entrées définitives.





*Agrandi en 2014, le Foyer Ottanel de Vernayaz s'articule autour d'une cour protégée, d'une entrée principale et d'un jardin. L'établissement compte 60 lits.*

### **Extension prévue pour l'avenir**

En coulisses, la Fondation œuvre à l'extension de l'EMS de Saint-Maurice. Sa réalisation, dans un délai d'environ cinq ans, permettra de supprimer les 15 chambres à deux lits et de les remplacer par des espaces individualisés. De plus, la capacité du site sera augmentée de vingt chambres à un lit. Une unité d'accueil temporaire verra également le jour, tout comme un tea-room et sept appartements protégés. Coût estimé du projet: 20 millions de francs.

En parlant d'argent, actuellement les communes du district investissent annuellement et conjointement 275'000 francs. Cette manne permet de réduire les amortissements des immeubles, de réaliser certains investissements et de pratiquer un prix de pension inférieur à la moyenne des EMS bas-valaisans (- 15%).

## C'est dingue... ces digues!

Depuis mai dernier, d'importants travaux ont lieu pour sécuriser la route cantonale en direction du vallon de Van et du village des Granges. Deux digues vont ainsi voir le jour, l'une cette année, l'autre en 2021.

Le Service cantonal des forêts, des cours d'eau et du paysage, via sa section Dangers naturels, a ordonné des travaux de sécurisation de la route cantonale en direction du vallon de Van et du village des Granges. En cause : un danger récurrent de chute de blocs de pierre. La planification et la direction des chantiers ont été confiées à un bureau spécialisé.

Sécurité oblige, il a fallu, en préambule aux travaux proprement dits, protéger tout le chantier, menacé par une écaïlle rocheuse pouvant se détacher de la falaise du Scex des Granges. Des extensomètres ont ainsi été installés. Ils sont chargés d'enregistrer le moindre mouvement de terrain. Si tel devait être le cas, les ouvriers recevraient immédiatement une alarme, via leur téléphone portable.

Après le vacarme des tronçonneuses du Triage forestier Martigny-Vallée du Trient s'activant au déboisement d'une surface de quelque 28'000 m<sup>2</sup>, le ballet des pelleuses de l'entreprise Epiney a pris le relais pour donner à la digue sud sa forme définitive. L'ouvrage impressionne avec sa paroi d'une hauteur de 7 mètres.

### Subvention cantonale

Les travaux entamés en mai dernier se poursuivent avec un léger retard dû aux intempéries du mois d'août, qui ont provoqué un glissement du talus amont, et au minage d'imposants

blocs se trouvant sur le tracé de la digue. Concernant la revégétalisation de la zone, l'ensemencement et la plantation de diverses essences d'arbustes sont encore prévus pour cette année, soit avant l'arrivée de l'hiver. Le chantier de la digue nord s'achèvera, lui, en 2021.

Les travaux sont devisés à 820'000 francs, dont 80% financés par le Canton et le solde par la Commune.



Les travaux ont débuté en mai dernier. Ils s'achèveront courant 2021.

# On espère patiner à nouveau cet hiver

La patinoire artificielle installée l'hiver dernier a rencontré un franc succès. Si les conditions sanitaires le permettent, les amateurs de glisse pourront à nouveau en profiter durant la saison hivernale qui s'ouvre.

Nul besoin de manier à la perfection canne de hockey et puck pour s'adonner aux joies du patin! Cette discipline populaire a ravi de nombreux amateurs de sport d'hiver la saison dernière. Patineurs aguerris ou non, touristes et gens d'ici, écoliers, tous ont pris du plaisir à griffer la glace de la patinoire artificielle installée dans la zone du Tinderet. Avec quelque 1700 entrées, le bilan peut être qualifié de réjouissant.

La buvette située à la maison des jeunes et le petit chalet aux abords de la patinoire auront permis aux parents de se restaurer en attendant leurs enfants et aux sportifs fatigués de se désaltérer, parfois même plus que de nécessaire... Le tout dans cette ambiance conviviale que nous savons si bien cultiver.

## Merci aux bénévoles!

Ce projet a pu être réalisé grâce à l'initiative de quelques personnes, issues pour la plupart du HC Salvan. Elles auront contribué à la construc-

tion, à l'entretien et à l'animation de cette infrastructure, malgré les caprices quelques fois décourageants de la météo. Nous profitons ici de remercier chaleureusement ces bénévoles qui ont œuvré à la bonne marche de cette entreprise et qui vont, pour certains, continuer de mettre un peu de leur temps libre au service de la communauté.

Pour l'hiver à venir, le Conseil communal a décidé, d'entente avec le comité du HC Salvan, de renouveler cette expérience. Malheureusement, à l'heure d'écrire ces quelques lignes, la situation sanitaire s'est dégradée et nous laisse perplexes quant au déroulement de cette saison. Si les choses évoluent positivement, nous pouvons envisager une ouverture dès le début décembre.

Nous espérons donc vivement vous retrouver tout prochainement, que ce soit sur la glace ou à la buvette.

# Un destin commun pour valoriser nos richesses

L'idée de créer un parc naturel régional autour de la vallée du Trient fait son chemin. Un appel à projets a été lancé afin de proposer des projets concrets à mettre en œuvre.

Les autorités des communes de Salvan, Evionnaz, Finhaut, Martigny-Combe, Saint-Maurice, Trient et Vernayaz planchent depuis deux ans sur la création d'un parc naturel régional autour de la vallée du Trient. Son but: valoriser le patrimoine local en garantissant à ce territoire de 222 km<sup>2</sup> un développement harmonieux et durable, en mettant en valeur ses richesses naturelles et culturelles. Concrètement, l'objectif est de faire naître des projets qui ne pourraient pas voir le jour sans ce cadre.

Pour mémoire, un parc naturel régional se distingue par une faible densité d'occupation et un important patrimoine naturel et culturel. Il en existe dix-neuf en Suisse, dont deux dans le Haut-Valais (Bois de Finges, vallée de Binn), mais aucun encore dans le Valais romand. Il s'agirait donc d'une première pour la région.

## Appel à projets

Le comité de pilotage ainsi qu'une soixantaine de représentants des groupes d'intérêt ont déjà défini ensemble les objectifs principaux,



Le 24 septembre dernier, la salle polyvalente de Salvan était bien garnie à l'occasion de la présentation publique du projet de parc régional naturel de la vallée du Trient. Cette soirée bouclait un cycle de séances d'information tenues dans les sept communes impliquées.

Plus d'informations sur: [www.valleedutrient.ch/fr/parc-naturel-regional](http://www.valleedutrient.ch/fr/parc-naturel-regional)

répartis selon quatre axes proposés par la Confédération et communs à tous les parcs du pays: biodiversité et paysage, développement économique, sensibilisation, gouvernance et communication.

Toutes les personnes désireuses de participer à la réflexion peuvent évaluer ces objectifs sur le site [consultation.hevs.ch](http://consultation.hevs.ch). Plus de 60 propositions ont par ailleurs été déposées dans la boîte à idées en ligne. Celles-ci feront l'objet d'une analyse avant leur mise en consultation publique au printemps 2021.

### Label décerné pour dix ans

Sur la base du plan de gestion et des fiches élaborées, les municipalités seront ensuite amenées à se prononcer sur leur volonté de

poursuivre le processus. En cas de oui commun, le dernier mot appartiendra aux citoyens via des votations populaires qui interviendront en 2023. Si le dossier est validé par la Confédération, un label sera alors attribué pour une durée de dix ans. Durant cette période, tous les concepts contribuant à renforcer la valeur de la région seront cofinancés par la Confédération, l'Etat du Valais et les communes du périmètre.

### Un moteur de développement régional

Dans les milieux politiques salvanins on croit à ce projet comme à un vrai moteur de développement régional. Construire des synergies avec les communes voisines pourrait également représenter un premier pas vers un avenir commun.

## Brève



### Nos samaritains ont besoin de vous!

En cas de problème de santé urgent, le bon réflexe est de composer le 144. En attendant l'arrivée des secours, les samaritains de la section de Salvan répondent présents pour prodiguer les premiers soins.

Bien qu'il s'agisse d'un travail bénévole, la structure engendre des coûts administratifs ou d'achat de matériel. Ceux-ci sont couverts par les prestations fournies (cours, présence lors de manifestations, etc.) ainsi que par le soutien de la Commune et des membres actifs et passifs.

Actuellement, la section de Salvan ne compte que 6 membres passifs. Trop peu au regard de son engagement! Aussi, pour soutenir et valoriser leur travail, nos samaritains ont besoin de vous: soit comme membre passif (cotisation annuelle de 30 francs), soit comme membre actif. Nous comptons sur votre précieux soutien.

### Contact:

Samantha Rard, 079 567 65 46  
[samantha.rard@hotmail.com](mailto:samantha.rard@hotmail.com)

## Les travaux vont de l'avant

Démarrés en début d'année, les travaux de mise en conformité de notre réseau d'eau potable vont bon train. Après le remplacement des conduites dans les tunnels du vallon de Van ce printemps, ce sont les travaux de la traversée de la Salanfe, à l'entrée de Van d'en bas, qui ont été réalisés en ce début d'automne.

L'ensemble du dossier de construction (réservoirs et tracés de fouilles) fait actuellement l'objet d'une procédure de mise à l'enquête auprès des différents services cantonaux. Nous espérons obtenir une autorisation de construire pour le début de l'année prochaine.

En parallèle, le bureau d'ingénieur mandaté pour ce projet travaille sur la réalisation des différents réservoirs à bâtir, à savoir ceux de Plan les Diés, de la Fontanasse et des Peutex.

Ces travaux nécessaires sont planifiés sur les deux prochaines années. Votre santé étant notre priorité, nous mettons tout en œuvre

pour répondre le plus rapidement possible aux nouvelles exigences fédérales en matière d'eau potable.



Les nouvelles conduites pour la traversée de la Salanfe ont été installées cet automne.

### Brève



#### On recherche des bénévoles pour nos aînés

Afin de confirmer l'élan de solidarité initié ce printemps, le « Maillon » recrute de nouvelles personnes disposant d'un peu de temps et d'un véhicule pour la livraison des repas à domicile deux à trois fois par mois et pour le transport occasionnel, pour raisons médicales, sur demande du CMS de Martigny.

- Les volontaires peuvent s'annoncer auprès de:
  - **Michèle Veillon**, 027 761 12 50, pour la livraison des repas
  - **Michèle Gay**, 079 156 91 20, pour le transport

# Nouveaux visages au prochain Conseil

A la suite des élections du week-end du 18 octobre, vous avez désigné vos représentants au sein de l'exécutif pour la prochaine législature. Félicitations aux élu-e-s et bienvenue aux membres qui siégeront pour la première fois au Conseil communal.



Les autorités communales élues pour la période 2021-2024.

De gauche à droite: Jean-Luc Rahir (vice-président), Vicky Graf, Yvan Crittin, Michèle Gay, Roland Eberle, Michaël Jacquier et Florian Piasenta (président).

**L'ensemble du Conseil communal actuel et les nouveaux élus  
vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année!**



## NAVETTES SKI-BUS GRATUITES

Les week-ends des 14-15, 21-22, 28-29 novembre et 5-6, 12-13 décembre 2020  
Tous les jours du samedi 19 décembre 2020 au lundi 5 avril 2021  
(selon ouverture des remontées mécaniques)

ALLER

### LES MARÉCOTTES, GARE →

Les Marécottes, gare	07:45	08:46	09:46	10:46	11:52	13:04	13:20	13:46	14:46	15:46	VIA LE TRÉTIEN
Le Bettex	07:46	08:47	09:47	10:47	11:53	13:05	13:21	13:47	14:47	15:47	16:33
Les Perrons	07:47	08:49	09:49	10:49	11:55	13:06	13:22	13:49	14:49	15:49	16:45
Place de la Télécabine	07:48	08:50	09:50	10:50	11:57	13:07	13:23	13:50	14:50	15:50	16:47

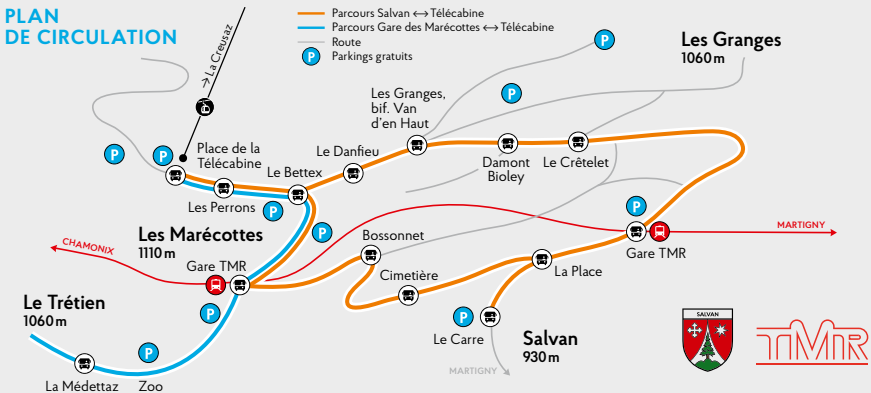
### SALVAN / LES GRANGES →

Salvan, Le Carre	08:05	08:33			11:10	11:38	12:55	13:38	14:10	15:10	VIA LE TRÉTIEN
Cimetière						11:39			14:11		16:10
Bossonnet						11:39			14:11		16:11
Salvan, gare	08:06	08:36	09:36	10:12	11:12		12:56	13:40		15:12	16:28
Le Crêtelet	08:10	08:39	09:39	10:15	11:15		13:00	13:43		15:15	16:29
Damont/Bioley	08:10	08:39	09:39	10:15	11:15		13:00	13:43		15:15	16:59
Les Granges, bif.	08:11	08:40	09:40	10:16	11:16		13:01	13:44		15:16	
Le Danfieu	08:11	08:40	09:40	10:16	11:16		13:01	13:44		15:16	
Les Marécottes, gare		08:46	09:46			11:52	13:04	13:46			16:33
Le Bettex	08:13	08:47	09:47	10:18	11:18	11:53	13:05	13:47	14:14	15:18	16:14
Les Perrons	08:14	08:49	09:49	10:19	11:19	11:55	13:06	13:49	14:16	15:19	16:16
Place de la Télécabine	08:15	08:50	09:50	10:20	11:20	11:57	13:07	13:50	14:17	15:20	16:17

### LE TRÉTIEN →

Le Trétien	07:40	09:00	11:48	13:15	15:38	16:38
La Médettaz	07:43	09:03	11:51	13:18	15:41	16:41
Les Marécottes, gare	07:45		11:52	13:20	15:46	
Place de la Télécabine	07:48	09:10	11:57	13:23	15:50	16:47

## PLAN DE CIRCULATION



RETOUR

### → LES MARÉCOTTES, GARE → LE TRÉTIEN

Place de la Télécabine	08:50	10:23	11:20	13:07	14:23	15:23	15:54	16:23	17:07
Les Perrons	08:51	10:24	11:21	13:08	14:24	15:24	15:55	16:24	17:08
Le Bettex	08:52	10:25	11:22	13:09	14:25	15:25	15:56	16:25	17:09
Salvan, gare			11:29				16:02		
Les Marécottes, gare		10:26	11:42	13:10	14:26	15:26	16:33	16:26	17:10
La Médettaz	08:55		11:44	13:12		15:28	16:35	16:28	
Le Trétien	08:58		11:48	13:15		15:31	16:38	16:31	

### → LES GRANGES / SALVAN, GARE / SALVAN, CARRE

Place de la Télécabine	07:48	08:15	09:15	09:54	10:54	11:20	11:57	13:23	13:54	14:54	15:54	16:47	17:07
Les Perrons	07:50	08:16	09:16	09:55	10:55	11:21	11:58	13:25	13:55	14:55	15:55	16:48	17:08
Le Bettex	07:52	08:18	09:18	09:56	10:56	11:22	12:00	13:27	13:56	14:56	15:56	16:49	17:09
Le Danfieu	07:52			09:56		11:22	12:01	13:27	13:56	14:56	15:56	16:49	
Les Granges, bif.	07:54			09:58		11:24	12:02	13:29	13:58	14:58	15:58	16:51	
Damont/Bioley	07:54			09:58		11:24	12:02	13:29	13:58	14:58	15:58	16:51	
Le Crêtelet	07:56			10:00		11:26	12:03	13:31	14:00	15:00	16:00	16:53	
Salvan, gare	07:59			10:02		11:29	12:06	13:33	14:02	15:02	16:02	16:56	
Salvan, Le Carre	08:02	08:23	09:23	10:04	11:04	11:31	12:08	13:37	14:04	15:04	16:04	16:58	17:15

Correspondance train direction Martigny

Circule du lundi au vendredi (sauf les mercredis après-midi) sauf 24.12.20-06.01.21 / 15.02.21-19.02.21 / 19.03.21 / 01.04.21-05.04.21

Circule les mercredis après-midi, samedis, dimanches, vacances scolaires et fêtes 24.12.20-06.01.21 / 15.02.21-19.02.21 / 19.03.2021 / 01.04.2021-05.04.2021

Durant les week-ends et les périodes de fortes affluences, des navettes supplémentaires sont prévues entre la gare des Marécottes et la place de la Télécabine.

## Impressum

La Place 24 – Magazine d'information © Administration communale de Salvan, novembre 2020

Conception, réalisation: Le fin mot Communication, Martigny / Photos: Vallée du Trient Tourisme (couverture),

Kevin Woeffray (p. 2) / Impression: CRI, Centre rhodanien d'impression, Martigny / Tirage: 1000 exemplaires